

**Tarifs
 Formations Initiales
 2022/2023**

FRAIS POUR L'ENSEMBLE DES FORMATIONS ANNUELLES (non remboursables)	
Frais de dossier	100€
Frais d'Adhésion à l'Association	28€

	Scolarité	Demi-Pension	Pension
4^{ème}/3^{ème} EA	990 €	665 €	905 €
2^{nde} Pro	1269 €	851 €	1101 €
1^{ere} Pro	1356 €	909 €	1164 €
Terminale Pro	1615 €	1082 €	1329 €

FRAIS ANNEXES	
Frais Navette pour les Internes (<i>en priorité ceux prenant le train</i>)	10€ par semaine de présence

Modalités de règlement :

Les frais de pension-scolarité pour toutes les formations peuvent être réglés en une ou plusieurs fois :

- À l'année
- Par trimestre
- Sur 11 mois
- Au mois

Soit par chèque, espèces ou prélèvements bancaires.

NB : Tout trimestre commencé est dû.

Informations aux familles :

Bourses nationales (sauf pour les formations en apprentissage)

Les bourses nationales sont destinées à aider les familles à payer les frais de pension et ou de scolarité

Pour calculer la simulation du montant éventuel de vos bourses nationales, vous pouvez vous rendre sur le site internet : <https://bourses-calculateur.education.gouv.fr/Lycee.php> pour les 4^{ème} et 3^{ème}
 Pour faire ce calcul, relevez le revenu fiscal de référence de votre avis d'imposition 2022 (revenus 2021).

Selon les situations: Aides possibles du Conseil Départemental et /ou du Conseil Régional

**Si attribution des bourses, votre contrat financier sera actualisé en fonction du montant attribué*